

Info C.A.



Martin Boucher
Président



Jean-Paul Huard
Vice-président



Michel Beaulieu
Directeur général

INFO C.A. vous présente en bref les principales décisions du conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux de Rimouski-Neigette et les points d'information transmis à l'occasion de l'assemblée ordinaire tenue le 14 mai 2013.

Mot du président

5 750 000,00 \$

Il s'agit d'un plan d'optimisation (mesures d'efficience) qui a été déposé et accepté mardi soir par le conseil d'administration, lors de l'assemblée ordinaire tenue devant une salle comble d'employés venus entendre le détail des mesures envisagées pour atteindre l'objectif d'équilibre budgétaire pour 2013-2014.

Permettez-moi d'abord de remercier et féliciter l'assistance pour sa discipline, son écoute et l'effort démontré afin de saisir le contenu du dépôt de ce plan d'équilibre. Les interventions étaient claires même si elles étaient teintées d'une déception bien légitime.

Le directeur général a expliqué qu'il n'était pas possible de fournir ces précisions attendues étant donné qu'il devait d'abord soumettre le projet au conseil avant d'en annoncer la teneur. Ces détails devraient être diffusés dans les prochains jours.

Mentionnons aussi qu'il s'agit d'un montant d'une hauteur sans aucun précédent dans l'histoire de notre établissement, un montant qui a ébranlé les membres du conseil lors du comité de travail tenu sur le sujet : pour les bénévoles que nous sommes, une telle décision sollicite tout notre courage.

Mais avons-nous le choix dans notre prise de décision? La réponse est non, car la loi nous y oblige et que nous devons aussi améliorer notre performance dans quelques secteurs de l'organisation. L'année terminée le 31 mars démontre un important déficit et la seule concession que nous avons eue de l'Agence régionale fut l'acceptation de répartir notre dépassement sur les prochaines années, ce qui signifie que nous devons consacrer une partie du budget de cette année à rembourser ce dépassement, ce qui sollicite un effort additionnel.

Résultat : le statu quo n'est pas une solution considérant que nous sommes aussi sous la loupe de l'Agence et du Ministère : nous devons réussir notre plan d'équilibre! Sinon, le conseil sera empêché d'agir, la direction ne pourra pas assumer la gestion de l'établissement et des mandataires du Ministère débarqueront chez nous avec des mandats très clairs : réussir ce que nous n'aurons pu faire! Avec la collaboration de tous, nous réussirons par nous-mêmes.

La pression que doit subir la direction est donc énorme, les défis très élevés. Par ailleurs, la conviction démontrée par l'ensemble des membres du comité de direction nous incite à croire que oui, cette commande peut être remplie et nous lui faisons confiance, tout en exigeant que des rapports soutenus et réguliers sur l'évolution des dépenses nous soient déposés à chaque période.

Les effets de la loi 100 et le plan d'optimisation se terminent cette année : c'est déjà une bonne nouvelle et si nous réussissons à redresser la situation, l'avenir sera meilleur et les soucis budgétaires feront place à des projets de développement et d'amélioration qui ramèneront le sourire au CSSS de Rimouski-Neigette.



Lise Bhererr



Marc Côté



Louise Dionne



Robert Dumont



Jean-Yves Gagnon



Nathalie Lefebvre



Myriam Lévesque



Eric Monfette



André Patry



Agathe Pierson



Roger Porlier



Ève-Marie Rioux



Albert St-Pierre



Jean-François
Tessier



Micheline Turcotte

Photos : gracieuseté de M. Sylvain Michaud
Assistant-chef, technicien médical - Laboratoires

Martin Boucher
Président du conseil d'administration
pgmb@globetrotter.net



ACCREDITATION CANADA
AGRÈMENT CANADA

Driving Quality Health Services
Force motrice de la qualité des services de santé

AFFAIRES ADMINISTRATIVES

Directrice générale adjointe ou directeur général adjoint

Le conseil d'administration a autorisé le directeur général à procéder à l'ouverture publique du concours pour pourvoir le poste de directrice générale adjointe ou directeur général adjoint et à nommer MM. Jean-Yves Gagnon et Jean-Paul Huard pour faire partie du comité de sélection. Ce poste était vacant depuis plus d'un an à la suite du départ à la retraite de monsieur René Lepage et est provisionné au budget.

Modification au Règlement sur la délégation de signatures engageant la responsabilité de l'établissement – CA-33

Le conseil d'administration a approuvé le Règlement sur la délégation de signatures engageant la responsabilité de l'établissement – CA-33 tel que modifié. Cette modification autorise le directeur général et le directeur général adjoint à signer toute entente de services en lien avec le déploiement du PACS.

Priorités organisationnelles 2013-2014

Le conseil d'administration a adopté les priorités organisationnelles 2013-2014 présentées par le directeur général, dont :

- Atteindre l'équilibre budgétaire au 31 mars 2014 et années subséquentes et dégager une marge de manœuvre pour répondre aux situations particulières.
- Revoir le plan d'organisation pour répondre aux besoins de la population, meilleure accessibilité aux soins et services, sécurité, qualité de services, meilleures pratiques, maintenir notre rôle régional et suprarégional selon les besoins de la population, poursuivre le rôle d'enseignement et de recherche pour l'Est-du-Québec.
- Faire le bilan de ce que l'on fait en mode suprarégional, fermer et négocier ce qui va entrer.
- Mettre en place le réseau intégré de services, approche populationnelle, approche de continuum, garder à l'hôpital ce qui est obligatoire, développer une première ligne forte et développer le partenariat avec le milieu (réseau santé, communautaire et milieu socioéconomique).
- Rédiger et actualiser impérativement un plan d'action à la suite de la visite du MSSS au Centre d'hébergement.
- Consolider le modèle d'organisation clinique.
- Terminer le dossier Résidence Lionel-Roy et utilisation des espaces en général.
- Élaborer un plan de communication selon les priorités organisationnelles.

Entente de collaboration pour la formation et la recherche avec l'Université du Québec à Rimouski (UQAR)

Le conseil d'administration a entériné l'entente-cadre de collaboration pour la formation et la recherche avec l'UQAR et autorisé le directeur général à signer ladite entente. Cette entente constitue un moyen stratégique de mettre en action la volonté de développer des interfaces pour le développement et le transfert de connaissances au profit de la population de l'Est-du-Québec.

AFFAIRES FINANCIÈRES, INFORMATIONNELLES ET MATÉRIELLES

Budget 2013-2014

Le conseil d'administration a adopté le budget 2013-2014 de l'établissement comme présenté, soit un budget de revenus de 177 660 410 \$ et de dépenses de 177 456 217 \$ qui se traduit par un surplus de 204 193 \$. Cet excédent budgétaire servira à rembourser le déficit non autorisé 2012-2013. Le conseil d'administration a également adopté le plan de réduction en vertu de la loi 100 et de l'optimisation qui totalise la somme de 1 265 808 \$.

Une présentation sommaire du dossier sera faite à l'ensemble des employés par l'équipe de direction. Les mesures concrètes, propres à chaque direction et service, sont de la responsabilité des directeurs et gestionnaires avec leur personnel respectif.

Contrat de construction pour la prolongation de la durée de vie du bloc opératoire

Le conseil d'administration a accordé à la firme Construction Technipro BSL le contrat de construction au montant de 2 200 486 \$ pour la mise à niveau du bloc opératoire qui vise à prolonger sa durée de vie. Ce projet consiste principalement au remplacement des équipements électromécaniques, plus spécifiquement les systèmes de ventilation, de distribution, de filtration, de climatisation et des contrôles en lien avec les normes applicables.

Grille tarifaire des stationnements

À la suite de la nouvelle taxation dévolue aux stationnements administrés par les Fondations des centres hospitaliers, le conseil d'administration a décidé de ne pas augmenter le coût des stationnements pour l'année 2013, mais plutôt d'y inclure les taxes prévues dans le budget fédéral. Il est à noter que la détermination du coût des stationnements demeure la responsabilité de l'établissement, et ce, même si la gestion relève de la Fondation. Le conseil d'administration a également autorisé l'ajout d'un tarif pour les stagiaires en formation dans notre établissement. Le coût est de 5 \$ par semaine.

AFFAIRES MÉDICALES

Nominations médicales et cessation d'exercer la profession au CSSS de Rimouski-Neigette

Suivant les recommandations du comité exécutif du CMDP, le conseil d'administration a accepté les demandes de nomination suivantes :

- Dr Sébastien Chénier, généticien médical, statut de membre associé;
- Dr Alexandre Odashiro, anatomopathologiste, statut de membre associé;
- Dre Chloé Pelletier, résidente en endocrinologie, statut de membre actif;
- Dr Oliver Vachon-Roy, résident en anatomopathologie, statut de membre actif.

Le conseil d'administration a également accepté la demande du docteur Sylvain Mailhot, anatomopathologiste, pour cesser d'exercer la profession au CSSS de Rimouski-Neigette à compter du 16 mai 2013.

Le directeur général, M. Michel Beaulieu, a profité de l'occasion pour souligner l'apport exceptionnel du docteur Mailhot dans l'atteinte des meilleurs standards de qualité dans le domaine anatomopathologique.

Nomination – chef du Département d'anatomopathologie

Le conseil d'administration a procédé à la nomination de la docteure Louise-Marie Giroux, anatomopathologiste à titre de chef du Département d'anatomopathologie pour un mandat de 2 ans débutant le 16 mai 2013.

**La prochaine assemblée ordinaire du conseil d'administration
se tiendra le mercredi 12 juin 2013. Le projet d'ordre du jour sera affiché aux endroits habituels.**

Rédaction : Johanne Nellis, secrétaire administrative